Conduire une mission d'audit d'acquisition dans une PME : mise en pratique

Présentiel

7h

12 personnes max

PUBLIC

- Expert-comptable
- Expert-comptable stagiaire
- Chef de mission EC
- Etudiant et préparation aux examens
- Mémorialiste

LIEU

LISSES (91)

PROFIL DU FORMATEUR

Les formateurs sont des professionnels sélectionnés pour leur maîtrise du sujet enseigné et leur expérience pratique afin de proposer une approche pragmatique et concrète des sujets traités.

PRE-REQUIS PEDAGOGIQUES

Maîtriser la réglementation professionnelle applicable et les techniques d'audit et d'avoir une approche économique de l'entreprise.
Afin d'apprécier leurs connaissances, les participants devront obligatoirement réaliser un test de positionnement depuis leur espace participant (SMARTOF) afin de valider leur inscription.
En l'absence de réalisation de ce test de positionnement, la demande d'inscription ne pourra pas être confirmée.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Permettre à l'expert-comptable d'appréhender les missions d'audit d'acquisition et de l'assister dans sa démarche, dans le cadre de la règlementation applicable :
•Décrire le projet d'acquisition afin de bien appréhender les objectifs et les attentes des parties.
•Identifier en quoi consiste la mission d'audit d'acquisition et la démarche méthodologique applicable ; recenser et résoudre l'ensemble des risques et difficultés inhérents à la mission.
•Circonscrire, orienter et formaliser la mission.
•Émettre un rapport et informer le client.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Permettre à l'expert-comptable d'appréhender les missions d'audit d'acquisition et de l'assister dans sa démarche, dans le cadre de la règlementation applicable :
•Décrire le projet d'acquisition afin de bien appréhender les objectifs et les attentes des parties.
•Identifier en quoi consiste la mission d'audit d'acquisition et la démarche méthodologique applicable ; recenser et résoudre l'ensemble des risques et difficultés inhérents à la mission.
•Circonscrire, orienter et formaliser la mission.
•Émettre un rapport et informer le client.

CONTENU

PREAMBULE :
Dans un environnement économique où la transmission d'entreprise est fréquente, les experts-comptables ont des atouts pour apporter leur expertise. L'audit d'acquisition peut s'effectuer dans différents domaines (comptable et financier, relations commerciales, social, fiscal, juridique etc.) et doit donc être bien appréhendé, formalisé et adapté à la taille et aux besoins. Ce séminaire permet d'organiser et de structurer sa mission dans le respect du référentiel normatif.
Pour être la plus opérationnelle possible, et bien que l'audit d'acquisition constitue une prestation « sur mesure » à adapter à chaque situation, le fil conducteur de la démarche méthodologique proposée repose sur le cas d'étude de petites entités PME, qui constituent le cœur de métier de la profession.
Des recommandations et des exemples d'outils sont mis à la disposition des participants.

Cette formation n'a pas pour objectif de former aux techniques d'audit ni aux techniques d'évaluation ; elle ne traite donc pas de l'aspect « évaluation de l'entreprise ».

QUESTIONS TRAITEES :
Précision : Les développements qui suivent sont traités au travers de l'étude d'un cas pratique, sur lequel les participants sont appelés à interagir

Introduction

1. Préambule : du cédant au repreneur
- Étapes du processus de transmission – reprise
- Rôle de l'expert-comptable - Outils proposés par le CNOEC
- Présentation du cas d'étude (petites entités PME)

2. L'audit d'acquisition, mission de l'expert-comptable
- Nature, intérêt et objectifs de l'audit d'acquisition - Particularités
- Préparation de l'audit d'acquisition
- Applications au cas d'étude

3. Le cadre réglementaire de l'audit d'acquisition pour l'expert-comptable
- Cadre normatif de l'audit d'acquisition
- Référence aux principes fondamentaux de comportement professionnel (importance de la lettre de mission)
- Applications au cas d'étude - Recommandations - Exemples de lettres de mission et de listes de documents et questionnaires préparatoires

4. La réalisation de l'audit d'acquisition
- Enjeux pour le repreneur et pour l'expert-comptable - Démarche de l'expert-comptable
- Audit comptable et financier
 - Objectifs et buts poursuivis
 - Comptes rétrospectifs, prévisionnels, principes et règles comptables
- Audits complémentaires
 - Objectifs des audits complémentaires
 - Organisation comptable et administrative
 - Relations commerciales
 - Audit juridique
 - Audit fiscal
 - Audit social
- Applications au cas d'étude - Exemples de listes indicatives des points à étudier dans le cadre de l'audit d'acquisition - Recommandations

5. Le rapport d'audit d'acquisition
- Objectifs et Présentation du rapport
- Du rapport d'audit d'acquisition au protocole d'accord définitif
- Applications au cas d'étude - Recommandations - Exemples de rapports

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Exposé avec diaporama commenté
- Étude de cas
- Échange d'expériences
- Outils Excel
- Annexes

•Quiz de séquences
•Points clés

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

SALLES DE FORMATION DISPOSANT DES MATERIELS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES NECESSAIRES AU BON DEROULEMENT DE LA FORMATION.

- Diaporama au format électronique
- Documentation
- Test de validation des connaissances
- Support dématérialisé

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

- Questionnaire de positionnement initial
- Questionnaire de validation des acquis.
- Feuille de présence signée par les participants

MODALITÉS D'ACCÈS

En cas de situation de handicap, contacter le référent : Annie CLEMENCON - contact@aecc91.com

Conformément à la réglementation (loi du 11 Février 2005 et Articles D.5211-1 et suivants du code du travail), AECC 91 s'engage à répondre aux besoins particuliers des stagiaires en situation de handicap en proposant des aménagements en termes de durée, rythme, méthodes et supports pédagogiques...).

Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap, P.A.S AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources AD HOC (ACCEA, EPATECH,..) pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.